

Constates en Valais

Seules 10% des 30 installations de froid valaisannes contrôlées en 2013 étaient en parfait état. Quatre sur cinq comportaient des défauts mineurs, alors qu'une sur dix présentait des risques techniques ou environnementaux nécessitant des ajustements plus importants, a indiqué hier le canton du Valais.

Ce dernier a fait contrôler l'an dernier 30 installations de froid par la section romande de l'association suisse du froid. Les installations examinées et choisies par le Service de la protection de l'environnement étaient des réfrigérateurs, des appareils de climatisation ou des pompes à chaleur. Les contrôles ont été réalisés aussi bien dans les commerces de détail que dans la grande distribution et l'industrie, précise le communiqué.

Les défauts mineurs qu'ont présentés 80% des installations contrôlées étaient dus à l'absence d'une maintenance régulière ou à l'absence de la vignette obligatoire ou du carnet de contrôle. **ATS**

AFFAIRE HELLER

Plainte contre «Le Nouvelliste» rejetée

La plainte déposée par Alain Cottagnoud contre «Le Nouvelliste» a été rejetée par le Conseil suisse de la presse (CSP). L'avocat séduois s'était plaint de ne pas avoir été contacté avant la publication d'un compte rendu du jugement pris à son encontre par le Tribunal fédéral dans le cadre de l'affaire Heller, société dont il était l'un des administrateurs. Le CSP estime que le journal a établi un compte rendu d'un acte officiel et n'était pas tenu à prendre l'avis du plaignant. **RED.**

issues du matériel saisi et quantité d'écoutes téléphoniques.

Services de la Confédération pas impliqués

Seule avancée notable du point de vue des faits, le Ministère public «constate que le service de renseignement de la Confédération n'a pas joué de rôle dans les opérations de piratage.» L'agent des services secrets «a

accompli les actes qui lui sont reprochés en marge de son activité professionnelle».

Le détective privé maintient que «son rôle s'est limité à des discussions au stade du projet, notamment sur le tarif du piratage mais qu'il n'a ni soutenu ni entrepris l'action», détaille son avocate Me Saskia Ditisheim. Le détective a avoué, relève «L'illustré», avoir trahi le vigneron durant des mois pour transmettre des

informations à des journalistes. Me Saskia Ditisheim maintient qu'il l'a fait «pour obtenir des informations pour Dominique Giroud et sans aucune intention de lui nuire».

Le hacker accablé par les autres parties

Quant au négociant en vin, il a toujours affirmé «s'être opposé à l'idée de piratage». A la RTS hier soir, son avocat Marc Henzelin a

LOI SUR LE TOURISME

L'UDC soutiendra le référendum

L'UDC du Valais romand soutiendra le référendum contre la loi sur le tourisme. C'est ce qu'a décidé son comité mardi soir, lors de sa dernière séance avant l'été.

Le parti soutiendra le référendum, par contre il ne le lancera pas lui-même. «Nous n'irons pas tout seuls. Nous n'avons pas suffisamment de moyens à investir pour cela», indique le coprésident Jérôme Desmeules, qui ajoute que son parti n'a pas été sollicité par un comité référendaire, si tant est que celui-ci existe déjà.

Le député-suppléant de Fully explique que l'UDC est, par principe, opposée à de nouvelles taxes. «Nous avons peu entendu les acteurs de la branche touristique. Le référendum aurait le mérite de faire émerger ce débat. Nous aimerions avoir une position plus claire des milieux concernés. C'est encore l'Etat qui propose ses solutions et qui propose donc toujours de nouvelles taxes. Quand on

voit l'histoire des 4Vallées, on peut se dire qu'un électrochoc est sans doute nécessaire.»

UDC et PS pour le référendum

L'UDC du Valais romand a une position comparable à celle du Parti socialiste du Valais romand dans ce dossier, un PSVR qui «soutient officiellement le référendum contre la loi sur le tourisme, mais sans engagement majeur dans la campagne», comme nous l'a déclaré le président Gaël Bourgeois.

Deux initiatives soutenues

L'UDC VR a également décidé de soutenir l'initiative en faveur d'une limitation à 140 km/h sur les autoroutes, ainsi que l'initiative intitulée «Radio et télévision sans Billag» qui demande la suppression de la redevance perçue actuellement pour financer la radio et la télévision. **O**

JEAN-YVES GABBUD

CONVENTION 4VALLÉES

Télé-Thyon le jugement

L'avenir de la convention des 4Vallées est-il compromis? Dans nos colonnes, lundi, les positions semblaient inconciliables notamment sur le rôle du jugement du tribunal cantonal dans cette affaire. Prenant acte de cette situation, Télé-Thyon a décidé de publier hier l'entier du jugement du tribunal cantonal sur son site internet et sur les réseaux so-

PUBLICITÉ

Valais Festival
«Official Car»



REVENIR À L'ESSENTIEL: L
LA BMW 318d TOURING ESSENTIEL EDITIO
AVEC 4x4 xDRIVE DÉJÀ À PARTIR DE CHF

Sierre 027 455 14 93
Sion 027 327 30 70
Martigny 027 721 00 00